

**Comité Départemental  
de Seine-Maritime  
de Basketball**

49, Rue Maréchal Joffre  
B.P.1068  
76062 LE HAVRE CEDEX

Téléphone : 02 35 22 67 50  
Télécopieur : 02 35 22 57 69  
Courriel : cdsm.basket649@orange.fr



**Procès-verbal de l'assemblée générale du Comité de  
Seine-Maritime de basketball du 10 juin 2017**

**Le 10 juin 2017** à 9h00, les licenciés hors associations et les associations sportives membres du Comité Départemental de Seine-Maritime de basketball se sont réunis au sein de l'espace Louis Aragon de Oissel-sur-Seine sur convocation écrite faite par le Secrétaire général du CD 76 en date du 21 avril 2017.

L'ordre du jour de l'assemblée générale a été adressé par écrit le 30 mai 2017 à l'instigation du Secrétaire général. L'assemblée générale était présidée par Gérard SALIOU, Président du CD 76, assisté d'Alban BOURCIER, Secrétaire général du CD 76, secrétaire de séance.

**1 – Ouverture de l'assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale est ouverte par Gérard SALIOU, Président du CD 76. Stéphane BARRE, Maire de Oissel-sur-Seine, étant excusé, la parole est donnée à Monsieur Stéphane GENTIL, représentant Pascal JASPART, Président du club d'Oissel Basket Seine, accaparé par ses obligations professionnelles.

Après une courte allocution de bienvenue et de remerciements, Monsieur JASPART redonne la parole au Président du CD 76.

***Allocution du Président Gérard SALIOU***

Monsieur Stéphane BARRE, Maire d'Oissel,  
Monsieur Yvan LEBRET, adjoint chargé des Sports,  
Monsieur Pascal JASPART, président d'Oissel Basket Seine,  
Mesdames et messieurs les représentants des associations du CD76,  
Mesdames, messieurs les membres hors association du CD76,  
Mesdames, messieurs,

**Introduction**

Les remerciements du CD76 vont à Pascal JASPART et à toute son équipe de bénévoles pour la mise en œuvre de cette assemblée générale. Egalement une bonne réussite pour votre tournoi qui se déroule ce week-end.

Notre assemblée générale se doit d'avoir une pensée pour les personnes du basket qui nous ont quittées :

- † Octobre 2016 - Décès de François BASILLE, ancien joueur à l'A.L. Montivilliers et à l'USST Le Havre ;
- † Novembre 2016 - Denis LE BRET, époux de Laurence et membre du DRBB ;
- † Novembre 2016 - Décès à 45 ans de Loïc COCHIN, ancien joueur du HOT et ancien arbitre régional ;
- † Décembre 2016 - Décès d'Aline GONEL, ancienne Secrétaire générale de la LBBHN ;
- † Mars 2017 - Décès du bébé de Vicky AIT-MIMOUNE, joueuse du B.C.Epouville et de Thibaut SIEGFRIED, joueur et arbitre ;
- † Mars 2017 - Décès à 55 ans de Philippe CAVAROZ, bénévole du B.C. Barentin, OTM de Championnat de France ;
- † Avril 2017 : Décès de Raymonde COLLET, épouse de notre ancien Président André COLLET ;
- † Mai 2017 : décès de Jean-Claude GUILBERT, ancien 1<sup>er</sup> Vice-président du CD76 et Président du DRBB.

### **Bilan de la saison et du début de mandature**

Chaque président de commission vous fera le bilan de son activité. Je voudrais en votre nom, les remercier, car dans tous les domaines, l'activité a été intense. Je voudrais également remercier l'ensemble du personnel administratif et technique. A ce sujet une petite mention particulière pour David CADINOT qui, très accaparé par ses occupations au sein de l'ASPTT de Rouen, a décidé de cesser sa collaboration. Une fiche de mission est en ligne pour un recrutement au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Ce sera un CDI intermittent de 350 heures annuelles.

Dans les **districts**, l'élaboration des calendriers n'est pas une mince affaire.

Dans le domaine de la **technique**, les stages de sélection, les TIC, les interventions dans les écoles et les formations « animateurs » et « initiateurs » demandent beaucoup de présence.

Dans le domaine de la **sportive**, la gestion des championnats Seniors et Jeune, en sus de l'organisation de la coupe du CD76 représentent un important temps d'activité.

Dans le domaine de la **qualification**, un nombre de mutations toujours en augmentation (Certains semblent avoir un peu la « bougeotte » comme on dit) génère un surplus de travail.

**Le Minibasket**, le Forum, le Meilleur Espoir Féminin et la Fête Nationale du Minibasket, qui fut de nouveau un beau succès, garantissent une occupation chargée sur la saison.

**Les cauchois**, toujours aussi dynamiques, brillent avec une organisation des rassemblements toujours maîtrisée.

**La commission de discipline**, qui va vivre lors de la prochaine saison, sa dernière année d'existence, a eu un travail important.

**La commission des salles et terrains** doit veiller aux divers degrés d'agrément en fonction du niveau de jeu.

**Le secrétariat général** qui s'emploie à mener de front de nombreuses tâches comme la gestion des employés, les procès-verbaux des Bureaux et des Comités directeurs, le Document Unique qui impose de nouvelles contraintes et la gestion de la copropriété, sans oublier la vérification des procès-verbaux de la Sportive et notamment la liste des fautes techniques...

**La trésorerie**, avec le changement de logiciel, mais surtout de plan comptable pour se mettre aux normes en vigueur. Ceci a nécessité un travail important.

Enfin au niveau de la **communication**, notre site avec 27156 visites soit 75 visites par jour et notre page Facebook également très visitée.

Bref, vous le constatez, tout le monde, à tous les niveaux, fait le maximum pour vous rendre le service que vous être en droit d'attendre des élus.

**MAIS**, on peut ne pas être d'accord avec une décision, et il y a des voies de recours. Il n'est pas tolérable d'envoyer par courriel des insultes. Je vous informe donc que lors de la saison à venir, les courriels de ce type feront systématiquement l'objet d'une ouverture d'un dossier disciplinaire.

Au titre des nouveautés, le document des licences et, la validité des certificats médicaux pour une période de trois ans. Je dois vous dire que nous ne pouvons pas stocker les licences sur trois saisons. Notre secrétaire, Helena CAILLOT, qui a repris son poste après un congé parental, a tout simplement scanné les 9600 documents, ce qui, vous vous en doutez, ne s'est pas fait en un jour. Egalement au titre du personnel administratif, Anne LE TOULLEC, qui a terminé le remplacement de Helena, a accepté un CDI intermittent pour gérer la comptabilité, ce qui va décharger Fabrice LEJARDINIER de cette tâche. Ceci d'autant plus que la réunification des deux Ligues normandes ne va pas être sans conséquence sur les flux de clubs entre Ligue et Département et notre organisation sportive.

Je vous présenterai dans la matinée les nouveaux statuts du CD76 pour information. Le vote définitif interviendra lors d'une AG extraordinaire en juin 2018. La construction de la Ligue de Normandie n'est pas un long fleuve tranquille... les enjeux sont importants. Il faut faire en sorte que l'offre sportive et les coûts, ne soient pas en contradiction avec le but initial recherché, qui est de faire des économies...

Voilà, Mesdames, Messieurs, chers amis, les quelques mots que je désirais vous adresser en vous souhaitant de bonnes vacances afin de se retrouver en forme pour la reprise en septembre...

Le Président du CD 76  
Gérard SALIOU

## **2 – Procès-verbal de la Commission des Pouvoirs (Pascal CREPIN)**

Nombre de voix inscrites: 9621  
Nombre de voix représentées : 9217

67 associations sportives étaient représentées sur 70 affiliées en 2016-2017.

Association affiliée absente : A.L. Montivilliers (318 voix)  
BOOS B.C (71 voix)  
Dresser-Rand (15 voix)

Quorum : 4811

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le procès verbal de l'assemblée générale 2015-2016 ayant été transmis aux associations par courrier électronique le 11 octobre 2016, après avis du Comité directeur en date du 9 septembre 2016, aucune remarque et/ou observation n'étant exprimée, ce procès verbal est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

## **3 – Rapport moral du Secrétaire Général (Alban BOURCIER)**

Chers collaborateurs bénévoles,

Aux termes de cette première année du nouveau mandat, je soumets à votre appréciation le rapport moral relatif aux affaires générales et à l'administration du Comité départemental de Seine-Maritime de basket-ball.

Sont listées ci-après les différentes opérations de mise en conformité associative et juridique :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale 2016 du CD 76 a été approuvé pour avis à l'unanimité des membres du comité directeur le 9 septembre 2016.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale 2016 du CD 76 a été diffusé aux licenciés hors association et à l'ensemble des clubs seino-marins par voie électronique le 11 octobre 2016 et doit être soumis à votre suffrage ce jour pour une éventuelle approbation définitive et officielle.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale du CD 76 de la saison 2015-2016 a été adressé par courriel avec avis de distribution et accusé de réception à Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général de la FFBB, le 10 octobre 2016 (procédure imposée par la FFBB depuis 2012).
- Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les comptes de résultat et le bilan financier de la saison 2015-2016 ont été adressés au Secrétaire Général de la FFBB et au service « Comptabilité », le 22 juillet 2016, par courriel avec avis de distribution et accusé de réception (procédure imposée par la FFBB).
- Le 9 septembre 2016, sur proposition du Bureau, le Comité directeur a adopté à l'unanimité la composition de la commission de discipline pour la saison

2016-2017. La composition de ladite commission a été adressée au Secrétaire Général de la FFBB par courrier recommandé avec accusé de réception le 10 octobre 2016.

- En conformité avec l'article 205 des règlements généraux de la FFBB, délégations ont été données aux différentes commissions du CD 76 (à l'exception de la commission de discipline qui, étant indépendante, ne relève pas de l'autorité du CD 76) pour la saison 2016-2017. Les détails de ces dispositions délégataires sont développés dans le procès-verbal du Bureau directeur en date du 9 septembre 2016.
- En application de l'article 204.4 des règlements généraux de la FFBB, le Bureau a validé, à l'unanimité des suffrages, la composition des commissions du CD 76 lors de sa séance du 9 septembre 2016. A cet effet, la composition des huit (8) commissions (à l'exception de la commission de discipline qui est indépendante), dont les trois Districts, a été entérinée par vote à l'unanimité des suffrages.
- Le document précisant les délégations aux commissions a été adressé par courrier recommandé et accusé de réception au Secrétaire Général de la FFBB le 10 octobre 2016, annexé d'une copie du procès verbal du Bureau directeur du 9 septembre 2016.

Plusieurs dossiers administratifs ont été traités cette saison :

- L'assemblée générale de la copropriété du 49 rue Maréchal Joffre au Havre (76600) dont le CD 76 est partie prenante s'est déroulée le 3 mai 2017 dans les locaux du CD 76 afin de procéder à la répartition au millième du montant des travaux structurels réalisés, encore cette saison, sur le bâtiment. Pour rappel, le CD 76 supporte 460 millièmes des sommes imputées à la copropriété.

En matière de travaux, devraient être réalisés cette année la rénovation des espaces communs de circulation (coquille de plâtre, carrelage...). D'autres opérations devraient être programmées en 2017/2018 d'où le maintien d'une enveloppe conséquente inscrite dans le projet de budget soumis ce jour à votre suffrage (réfection éventuelle du pignon).

En termes de fonctionnement...

- L'affichage obligatoire (imposé par le Code du travail et le Code pénal) a été ajusté dans les locaux du siège et dans ceux du district rouennais suite aux modifications inhérentes à l'ordonnance du 21 juillet 2016 (numérotation modifiée de certains articles du Code du travail).

Le Document unique (DU) et le diagnostic « Accessibilité des établissements recevant du public » (ERP) du CD 76 ont été réalisés et officiellement remis au Secrétaire Général le mercredi 12 octobre 2016.

Ces études pointant les aspects de mise en conformité obligatoire de nos locaux devraient générer d'autres dépenses, d'ores et déjà budgétées, qu'il nous faudra programmer de manière pluriannuelle pour un juste étalement

des travaux. Un plan pluriannuel d'investissement devra donc être établi à l'instigation du Secrétaire général qui prévoit d'activer, la saison prochaine, le groupe de travail constitué pour ordonner les priorités en termes d'interventions curatives.

Notons que la FFBB a félicité le CD 76, par courriel en date du 25 octobre 2016, pour la réalisation de ces études et les programmes d'actions qui en découlent.

- L'élaboration de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) du CD 76 (procédure obligatoire depuis septembre 2015), a été réalisé en tout début d'année 2017 par la société « Control ERP ». Il a été officiellement remis au CD 76 le 16 février 2017 et adressé par courrier recommandé avec accusé de réception, en mairie du Havre à l'attention de la Commission pour l'accessibilité, le 4 mars 2017. Ledit Agenda d'accessibilité programmée a été réceptionné le 7 mars 2017 par l'autorité compétente, avec retour d'un récépissé de dépôt de demande d'approbation dudit Ad'Ap.
- La déclaration des effectifs de salariés du CD 76 pour 2017 a été opérée en ligne (procédure désormais obligatoire) le mardi 3 janvier 2017 auprès de SANTRA PLUS, notre organisme référent en matière de médecine du travail.
- Le CD 76 s'est doté d'une adresse de messagerie dédiée à la mise en œuvre du principe de « saisine par voie électronique » (SVE). Cette disposition concrétise les directives de la FFBB transmises par le biais de la note fédérale du 18 novembre 2016. Le Secrétaire Général est en charge de la gestion des diverses saisines dont le CD 76 pourrait être destinataire. L'adresse électronique de saisine est la suivante : [saisine@basket76.fr](mailto:saisine@basket76.fr) !

Calendrier...

- L'assemblée générale 2019 du CD 76 se déroulera à Pavilly sous l'égide de l'U.S. Pavilly Basket. Cependant, aucun lieu n'a pour l'instant été retenu pour 2018 compte tenu de la non-confirmation de la candidature initiale de l'A.L. Montivilliers (malgré trois relances par courrier). Le B.C. Mesnil-Esnard Franqueville ayant confirmé sa candidature pour 2020, peut-être serait-il désormais prudent d'envisager l'activation des modalités entérinées par courriel en date du 6 novembre 2016, visant à envisager l'organisation de l'assemblée générale du CD 76 en 2018 !
- L'assemblée générale 2016 de la FFBB est planifiée du 13 & 15 octobre 2017 à Saint-Etienne (42). Nous aurons à élire ce jour nos représentants à cette manifestation fédérale.

Ce rapport moral est le premier d'un cinquième mandat en qualité de Secrétaire Général et quelques sentiments méritent d'être formulés en termes de projets et perspectives.

En premier lieu, je tiens à particulièrement souligner la proposition du Comité directeur d'investir l'excédent de l'exercice budgétaire à destination de ceux qui font vivre le basketball seino-marin : les clubs ! Le Trésorier Général exposera verbalement les pistes retenues et expose également les grandes lignes de cette

orientation nouvelle, appelée de mes vœux de longue date, dans son rapport annuel. De fait, il faut mettre en exergue la saine gestion financière de notre association puisque chaque acteur applique avec rigueur les règles édictées.

Un deuxième point relève de l'inquiétude quant aux modifications générées par l'application (rapide) de la réforme territoriale par notre autorité de tutelle (la FFBB). Les modalités d'ajustement qui doivent être opérées au niveau du CD 76 peuvent, si elles ont le mérite d'être claires, provoquer quelques interrogations quant à leur efficacité pour le prompt fonctionnement de notre institution ; je pense tout particulièrement à la fin annoncée du scrutin de liste et aux dégâts induits du fait de la non-élection de personnalités cruciales, courageuses, défendant l'intérêt général, par conséquent, peu populaire ! Restant potentiellement en fonction, je vais être très vigilant quant à l'installation d'une équipe choisie et non subie, au sein du Comité directeur...

Sur ces mots, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en mon étroite collaboration sportive, en mon engagement sincère et à ma gratitude pour votre engagement au sein de la communauté « basket ».

Le Secrétaire général du CD 76  
Alban BOURCIER

Après avoir été porté au vote, le rapport moral du Secrétaire Général est adopté à l'unanimité.

Le Président du CD 76 et l'assemblée félicitent le Secrétaire général pour son rapport moral.

#### **4 – Rapport du Trésorier Général (Xavier FAURRE)**

Le Trésorier Général commente les comptes d'exploitation de la saison 2016-2017 avec l'appui de graphiques projetés sur écran en séance.

Plusieurs explications sont données à l'auditoire concernant les taux d'exécution les moins performants (comme les travaux du siège non exécutés...).

Le Trésorier Général expose ensuite les modalités d'affectation de l'excédent de l'exercice comptable de la saison et soumet au vote les options proposées. Les dispositions explicitées sont approuvées à l'unanimité (voir rapport du Trésorier Général pour prendre connaissance de ces affectations).

Des échanges ont ensuite lieu avec la salle :

Le représentant de l'A.L. Aplemont demande à ce que les ristournes octroyées par la FFBB au CD 76 sur les équipes de championnat de France soient redistribuées aux clubs accueillant ces équipes. Le Trésorier Général du CD76 rétorque que si il y a des ristournes fédérales, c'est pour qu'elles profitent à tous les clubs et pas uniquement aux clubs ayant des équipes engagées en championnat de France. Il s'agit bel et bien d'une action de capitalisation au service du basketball départemental.

## **5 – Intervention des Vérificateurs aux comptes (Messieurs Serge GUERARD & Michel LECUYER)**

Messieurs Serge GUERARD et Michel LECUYER font état devant l'assemblée du rapport relatif à la vérification des comptes du CD 76 pour la saison 2016-2017 qui s'est déroulée le mardi 6 juin 2017 dans les locaux du CD 76 au Havre et, demandent de donner quitus au Trésorier Général.

Les conclusions des Vérificateurs aux comptes sont annexées au présent procès verbal (1 page).

## **6 – Vote sur les comptes 2016-2017**

Le quitus, demandé par les Vérificateurs aux comptes, est voté à l'unanimité et les comptes approuvés à l'unanimité.

Les plus vives félicitations sont adressées au Trésorier Général pour la qualité de son travail.

## **7 – Projet de budget 2017-2018**

Le projet de budget, annexé au livret de l'assemblée générale, est présenté à l'aide d'un diaporama. Il a été élaboré par la Commission des Finances du mercredi 17 mai 2017 et adopté par le Comité Directeur du vendredi 19 mai 2017.

Ce projet ne suscitant aucune observation, ni contre-proposition, il est donc soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Les félicitations sont adressées au Trésorier Général et à la Commission des Finances.

## **8 – Élection des vérificateurs aux comptes pour la saison 2017-2018**

Serge GUERARD et Michel LECUYER sont candidats à leur propre succession et sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des suffrages.

## **9 – Élection des représentants pour l'AG 2017 de la FFBB**

Nombre de postes disponibles : 2

Nombre de candidatures : 2

Messieurs Alban BOURCIER et Gérard SALIOU sont élus pour représenter le CD 76 lors de l'assemblée générale 2017 de la FFBB, le samedi 14 octobre 2017 à Saint-Etienne (42). Messieurs David VIERO et Xavier FAURRE sont respectivement désignés suppléants desdits représentants élus.

Votants : 4920

Bulletins « Pour » : 4920

Bulletins blancs ou nul : 0



## **10 – Rapport des Présidents de Commission**

### **❖ Commission des Qualifications (Patrick OUTREQUIN)**

Le Président de la commission procède à la lecture de son bilan, conformément aux propos exposés dans le livret de l'assemblée générale.

Il souligne l'augmentation des mutations enregistrées cette saison et profite de l'occasion pour remercier Jean BOUTIGNY pour sa collaboration tout au long de l'année.

A l'issue de l'exposé, Patrick OUTREQUIN est remercié et félicité par l'assemblée.

### **❖ Commission Sportive (Fabrice LEJARDINIER)**

Fabrice LEJARDINIER expose de façon détaillée, à partir des pages du livret de l'assemblée générale qui sont consacrées à cette commission, les différents aspects de l'activité sportive du CD 76. Des compléments au livret sont aussi apportés en séance.

Des échanges ont ensuite lieu avec la salle :

Le représentant de l'A.L. Déville-lès-Rouen demande si le championnat Jeunes féminin peut se dérouler en deux phases et, dans l'affirmative, donner lieu à des championnats regroupés géographiquement, après la phase de qualification ? Il lui est répondu que ces dispositions sont en vigueur, mais qu'il convient d'adapter l'organisation de la compétition en fonction des engagements enregistrés.

Le représentant de l'A.S. Saint-Denis de Sanvic fait état de sa déception quant à l'application de pénalités sportives suite à une rencontre n'ayant pas pu se jouer en raison d'un événement extra-sportif. Les équipes ont décidé de ne pas jouer la rencontre, car le seul arbitre présent (un jeune arbitre) a appliqué le règlement qui précise de ne pas officier seul sur cette rencontre. La commission sportive a alors décidé la perte de la rencontre par pénalité pour les deux équipes. Il est rétorqué que ce qui a été acté, l'a été par simple application du règlement en vigueur.

Le représentant de l'A.L. Déville-lès-Rouen (ALD) demande une uniformisation du règlement pour ce qui a trait au championnat U11 qui semble peu clair et peu précis. Il est répondu qu'il s'agit de se reporter strictement aux propos exposés dans les règlements sportifs du CD 76 et de faire référence à l'affichette envoyée aux clubs en début de saison.

Le représentant de l'ALD enchaine en affirmant que ladite affichette de rappel des règlements « Jeunes » est bien conçue et très utile. Il faudrait cependant la compléter en précisant le nombre de participants minimum pour qu'une rencontre puisse être disputée. Il est répondu par le Secrétaire général que cette affichette sera ajustée en début de saison prochaine.

❖ **Commission Minibasket (Muriel ETINEAU)**

Muriel ETINEAU fait lecture de son compte rendu et tient à insister sur le succès réitéré de la Fête Nationale du Minibasket et met en avant les clubs organisateurs pour leur contribution efficace à la réussite de l'événement.

La présidente de la commission insiste, cette année encore et toujours, cependant sur l'insuffisance de la dotation fédérale.

Muriel ETINEAU lance également un appel à candidature auprès des clubs pour accueillir les manifestations 2017-2018 de la commission.

À l'issue de son intervention, Muriel ETINEAU est vivement félicitée par l'assemblée.

❖ **Commission des Officiels (Joël LETELLIER)**

Le Président de la CDO présente les activités de la commission en faisant référence aux propos reportés dans le livret de l'assemblée générale.

Il insiste cependant sur le fait que la participation au stage de rentrée de niveau régional ne dispense en aucun cas un arbitre du stage de rentrée départemental. Il est rappelé qu'il n'y aura pas de désignation à destination des arbitres qui n'auront pas participé au stage de rentrée départemental.

A l'issue de ces échanges, le Président de la CDO est remercié et félicité par l'assemblée.

❖ **Commission Technique (David VIERO représenté par Laurent CHAMU)**

Le représentant du Président de la commission commente l'activité de la saison et rappelle à l'assemblée les résultats quelque peu décevants des sélections départementales U13 féminines et masculines de cette saison.

L'intervention étant achevée, Laurent CHAMU et David VIERO sont félicités pour ce bilan.

**Commission de Discipline (Christophe LEBOUVIER)**

Le Président de la commission commente l'activité de la saison en faisant référence au compte rendu intégré dans le livret de l'assemblée générale.

Gérard SALIOU rappelle, comme toujours, que la commission de discipline étant une commission indépendante depuis l'application des dispositions réglementaires de 2005, aucune ingérence ne peut être tolérée quant à l'intervention d'un individu non membre de ladite commission dans les dossiers traités.

Les affaires juridiques ne peuvent être ouvertes que par les arbitres, le Président du CD 76 et le Secrétaire général du CD 76. Ce n'est pas la commission qui se saisit des affaires.

Des échanges ont ensuite lieu avec la salle :

A la question du représentant du club d'Epouville portant sur la possibilité d'adresser aux arbitres les conclusions de la commission pour les affaires sur lesquelles ils ont été partie prenante, il est répondu que cela peut être rendu possible à la seule demande des arbitres mais, que les attendus sont généralement adressés à chaque intéressé et à la CDO. Les arbitres devraient donc en être destinataires systématiquement.

À l'issue de la présentation du bilan annuel, Christophe reçoit les félicitations de l'assemblée.

### ❖ **Commission Cauchoise (Bruno GALLIER)**

Le Président de la commission rappelle les temps forts de la saison en invitant chacun à faire référence au compte rendu inséré dans le livret de l'assemblée générale.

Le président de la commission tient à remercier vivement les clubs du cauchois pour leur investissement dans l'accueil des manifestations de la commission.

L'exposé étant achevé, Bruno GALLIER est remercié et félicité pour son bilan saisonnier.

### **11 – Remise des récompenses**

A l'instigation du Président de la Commission sportive, Fabrice LEJARDINIER, des coupes et des kakémonos sont remis aux vainqueurs des différents championnats départementaux par les membres de la commission sportive, auxquels s'ajoutent quelques membres du Comité Directeur du CD 76.

Les « Lettres de Félicitations Fédérales » sont ensuite remises par Alban BOURCIER, Secrétaire Général du CD 76 et Xavier FAURRE, Trésorier Général du CD 76. Les Médailles de Bronze de la FFBB font l'objet de remises par le Président du CD 76, Gérard SALIOU.

### **12 – Allocutions de clôture**

Gérard SALIOU, Président du CD 76, procède à la clôture de l'assemblée générale en adressant à chacun ses vœux de bonnes vacances et en invitant les participants à partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité d'Oissel-sur-Seine.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Fait au Havre le 21 juillet 2017

Le Secrétaire Général  
**A. BOURCIER**



F.F.B.B.

**Comité Départemental  
de Seine-Maritime de  
Basketball**

49, Rue Maréchal Joffre  
B.P.1068  
76062 LE HAVRE CEDEX

Téléphone : 02 35 22 67 50  
Télécopieur : 02 35 22 57 69  
Courriel : cdsm.basket649@orange.fr



Chers amis du basket,

Vous nous avez désignés pour vérifier les comptes du Comité Départemental lors de la dernière assemblée générale.

Sur la demande du Président, Gérard Saliou, nous nous sommes rendus au siège du CD76 le mardi 6 juin 2017.

En présence du Président, nos vérifications ont été basées sur un sondage. Nous avons eu la possibilité de prendre connaissance des documents comptables, factures et relevés de banque, nécessaires à la vérification des comptes.

En conclusion, nous n'avons aucune observation négative à formuler sur les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et félicitons le trésorier et les comptables.

En conséquence, nous déclarons que les comptes sont sincères et réguliers et proposons à l'assemblée générale de les approuver et de donner quitus au Trésorier pour sa gestion allant du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017.

Les vérificateurs aux comptes

Serge GUERARD

Michel LECUYER

Association Loi 1901 n° W76 200 3406  
J.O. du 9 octobre 1964 – Récépissé n° 4631  
SIRET : 388 633 943 00013 – Code APE : 9312Z



Association Loi 1901 n° W76 200 3406  
J.O. du 9 octobre 1964 – Récépissé n° 4631  
SIRET : 388 633 943 00013 – Code APE : 9312Z